

Entente de lot 8 - Amendement 1

Mai 2018

Version 1.0

CASA

Société de l'assurance
automobile

Québec 

Table des matières

1. AMENDEMENT DE L'ENTENTE DE LOT	3
Contexte de l'amendement.....	3
2. SECTIONS DE L'ENTENTE INITIALE QUI SONT INCHANGÉES.....	5
3. PLAN DE LIVRAISON ET CALENDRIER DES SPRINTS.....	6
Plan de livraison du projet.....	6
Calendrier des sprints – Lot 8	6
4. OBJECTIFS DU LOT.....	7
Nature du lot.....	7
Objectifs de lot.....	7
Objectifs de sprint	9
5. GESTION DES RISQUES	11
Risques et enjeux liés à l'estimation des efforts.....	11
6. SURVEILLANCE ET MAÎTRISE DU LOT	12
Plan de livraison du chantier.....	12
Critères d'approbation des sprints	12
Critères d'acceptation du lot.....	12
Efforts et coûts du lot.....	13
Partage de risques.....	13
Enveloppe de partage de risques du Lot 8.....	13
Facturation des services professionnels.....	13
Suivi des travaux hors-site	13
7. DURÉE DE L'ENTENTE.....	14
8. SIGNATURE	15



1. AMENDEMENT DE L'ENTENTE DE LOT

Le présent amendement porte sur le lot 8 et vise à identifier, pour les sections concernées, les écarts par rapport à l'entente de lot initiale.

Les sections de l'entente de lot initiale qui ne sont pas touchées par l'amendement demeurent en vigueur.

Ces écarts peuvent porter sur :

- La nature du lot ;
- Les critères d'acceptation du lot ;
- Le calendrier du lot ;
- La portée qui sera livrée dans le lot conjointement par la SAAQ et l'Alliance et les objectifs à atteindre dans le lot;
- La gestion des risques du lot ;
- Les critères d'approbation des sprints ;
- Les mécanismes de surveillance et de maîtrise du lot, notamment le suivi des efforts et des coûts, l'approbation des sprints, l'acceptation du lot, les paramètres de partage de risques, les modalités de facturation et la gestion des ressources ;
- La durée de l'entente.

Le présent amendement ne couvre que les efforts réalisés par les ressources de la SAAQ et de l'Alliance.

CONTEXTE DE L'AMENDEMENT

Le lot 8 vise principalement la complétion de la phase Explorer qui inclut la conception détaillée de la solution à mettre en place pour la Livraison 2 (principalement, permis et immatriculations).

De par la nature même de la phase Explorer, l'architecture finale de la Solution restait à confirmer au moment de la rédaction de l'entente initiale du lot 8. En cours de lot, des travaux supplémentaires ont même été autorisés par le comité de gestion CASA afin d'étudier l'opportunité d'implanter le module « CRM fo [REDACTED] » avant même que le produit soit rendu disponible par SAP.

Par ailleurs, les ateliers de conception réalisés de novembre à décembre 2017 ont permis de préciser la complexité des processus d'affaires (CSV en particulier) de la Livraison 2 et de découvrir certains éléments ayant des impacts sur la complétion de la phase Explorer, notamment en ce qui a trait à la documentation des règles d'affaires et à la volumétrie des communications écrites.

Ainsi, l'équipe a découvert que la documentation des règles d'affaires intégrées aux processus de la Société était incomplète et que des efforts importants seraient requis afin de consolider la documentation existante et d'extraire les règles d'affaires non documentées des systèmes de la Société. Un projet en parallèle a été démarré pour prendre en charge cet enjeu tout en minimisant les impacts sur les travaux en cours dans CASA.

Compte tenu de tous ces éléments, il a été convenu en janvier 2018 de procéder à la replanification de la fin du lot 8.

Le présent amendement vise donc à :

- Prolonger le lot 8 jusqu'au 2 octobre 2018 (sprint 17) en fonction de la nouvelle planification;
- Définir les objectifs de sprint et de lot pour la complétion du lot 8;
- Ajuster les paramètres budgétaires du lot.

L'amendement exclut les sprints 6 à 10 qui ont déjà été approuvés.

L'entente initiale du lot 8 couvrait les sprints 6 à 11 inclusivement. L'extension du lot 8 fait en sorte que plusieurs objectifs du sprint 11, comme par exemple la planification détaillée et la production de l'entente pour le prochain lot, ont dû être repoussés. Pour cette raison, les objectifs du sprint 11 ont été ajustée dans le présent amendement ou transférés dans la sous-section des objectifs de lot.



2. SECTIONS DE L'ENTENTE INITIALE QUI SONT INCHANGÉES

Il n'y a aucun changement par rapport à l'entente de lot initiale pour les sections suivantes :

2. CRITÈRES D'ACCEPTATION DU LOT

5. EXCLUSIONS DE LA PORTÉE DU LOT

6. INTERDÉPENDANCES AVEC LES AUTRES PROJETS DE LA SAAQ

4. OBJECTIFS DU LOT

Cette section remplace la section 4 de l'entente de lot initiale.

NATURE DU LOT

Il n'y a aucun changement par rapport à l'entente initiale pour cette sous-section. La nature du lot 8 demeure telle que décrite dans l'entente de lot initiale.

OBJECTIFS DE LOT

Cette section remplace la section 4 de l'entente initiale.

OBJECTIFS DE LOT	
• Compléter la cartographie des processus d'affaires de la Livraison 2 (principalement permis et immatriculations) conformément à la phase Explorer de la méthodologie [REDACTED] de IBM.	
• Réaliser les revues de conception des processus d'affaires visant, entre autres à : ○ Valider la couverture des requis d'affaires de la Société; ○ Assurer la cohérence entre les processus et favoriser la réutilisation des RICEFWPs; ○ Établir le BPH de référence pour la L2; ○ Confirmer les écarts et établir la liste initiale des RICEFWPs.	
• Contrôler et surveiller le transport (CST) : ○ Compléter la phase Découvrir visant à définir la stratégie d'implantation et à estimer les efforts et les coûts pour l'intégration des processus CST1, CST2 et CST3; ○ Planifier la phase Explorer.	
• CDP : ○ Confirmer le carnet de produits et donc exigences clients relatives au CDP ISM (médical, sanctions/infractions et points d'inaptitude) auprès de SAP.	

OBJECTIFS DE LOT

- **Conversion :**
 - Compléter la liste détaillée des objets de conversion de données, des solutions transitoires, des échanges et des intégrations requises (permanentes ou temporaires).
 - Compléter la modélisation et création du plan de livraison de conversion pour la Livraison 2.
- **Gestion du changement / Formation :**
 - Compléter les analyses d'impacts à haut niveau;
 - Identifier les changements et impacts humains à haut niveau pour chaque clientèle, interne et externe, touchée par le changement.
 - Actualiser les stratégies de gestion du changement, communication et formation;
 - Définir une première version de la stratégie de communication externe (clients et partenaires);
 - Produire une 1ère analyse des parties prenantes;
 - Compléter les processus de gestion de la formation pour la livraison 2 et la récurrence.
- **Confirmer la portée de la livraison 2 (principalement permis et immatriculation), incluant les éléments de portée suivants :**
 - Les processus CST1, CST2 et CST3 (contrôler et surveiller le transport);
 - La prestation électronique de services (clients);
 - La facturation jumelée (y compris la stratégie d'implantation);
 - Les besoins prioritaires en intelligence d'affaires.
- **Confirmer l'architecture de solution pour la Livraison 2.**
- **Confirmer la nécessité, la stratégie et les efforts pour réaliser une simulation ou pilote lors de la phase de préparation de la mise en production, afin de mitiger les risques associés à un déploiement de type « big bang » dans les sites de la Société, et identifier les impacts de la simulation.**
- **Définir la stratégie de réalisation globale et par domaine d'affaires; mettre à jour le plan global L2 en tenant compte, entre autres, des éléments suivants :**
 - L'interdépendance entre les domaines d'affaires;
 - L'interdépendance entre les domaines d'affaires et le CDP;
 - Les contraintes de conversion, incluant le modèle de dépendance des données;



OBJECTIFS DE LOT

○ La stratégie d'essais, incluant priorisation pour les différents cycles de tests intégrés; ○ L'arrimage avec les travaux d'adaptation des systèmes patrimoniaux en lien avec la L2. ○ Le redécoupage les lots de la Livraison 2.
• Concevoir, réaliser ou adapter les données de structure organisationnelle et les données maître structurantes.
• Mettre à jour l'analyse de risques de la Livraison 2
• Actualiser les bénéfices de la Livraison 2.
• Planifier le prochain lot de la Livraison 2 et faire approuver la prochaine entente de lot de la Livraison 2.
• Mettre à jour le plan de réalisation, échéancier et coûts de la livraison 2.

OBJECTIFS DE SPRINT

Cette section décrit les objectifs de sprint spécifiques à chaque équipe pour la durée couverte par le présent amendement (sprint 11 à 17).

OBJECTIFS DE COUVERTURE DU BPH

Le tableau suivant représente les cibles de couverture des processus par équipe pour la fin de la phase de conception. Elles sont basées sur la replanification du lot 8 et le BPH révisé à la fin du sprint 11.

SOLUTION D'AFFAIRES	Sprint 11	Sprint 12	Sprint 13	Sprint 14	Sprint 15	Sprint 16	Sprint 17
CSP-AMD	80%	100%					
CSV	51%	60%	76%	93%	100%		
GRU	72%	74%	74%	81%	100%		
GRU7-SPS1.6	72%	100%					
Intelligence d'affaires	34%	38%	45%	54%	65%	70%	77%

OBJECTIFS DE SPRINT PAR ÉQUIPE

À l'exception des objectifs de couverture du BPH ci-dessus, le présent amendement ne contient aucun autre objectif de sprint par équipe.

Les activités des équipes infrastructure et architecture sont regroupées en Livraison 1, il n'y a donc pas d'objectifs de sprint pour ces équipes dans le présent amendement. De même, les activités des équipes Intégration Assurance qualité et du Bureau de programme sont regroupées dans le premier lot de réalisation de la Livraison 2. Il n'y a donc pas non plus d'objectifs de sprint pour ces équipes dans le présent amendement.



5. GESTION DES RISQUES

Cette section remplace la section 7 de l'entente de lot initiale.

RISQUES ET ENJEUX RELIÉS À L'ESTIMATION DES EFFORTS

Les risques et enjeux suivants peuvent avoir un impact sur l'estimation des efforts et par conséquent sur les coûts du lot 8.

- Les efforts pour le volet « communications écrites » sont considérables et dépassent les efforts prévus initialement. Les équipes fonctionnelles analysent la situation mais l'impact final sur les efforts et les coûts ne sont pas encore confirmés.
- Les efforts pour identifier les règles d'affaires applicables aux différents processus de la Livraison 2 sont considérables et dépassent les efforts prévus initialement. Les équipes fonctionnelles analysent la situation mais l'impact final sur les efforts et les coûts ne sont pas encore confirmés. Les efforts requis seront inclus dans les lots de réalisation.
- La phase Explorer des processus CST ne sera pas terminée à la fin du lot 8. Des hypothèses de planification devront être prises pour les lots suivants pour effectuer la planification globale de la livraison 2.

6. SURVEILLANCE ET MAÎTRISE DU LOT

PLAN DE LIVRAISON DU CHANTIER

Il n'y aucun changement par rapport à l'entente de lot initiale pour cette sous-section.

CRITÈRES D'APPROBATION DES SPRINTS

Il n'y aucun changement par rapport à l'entente de lot initiale pour cette sous-section.

CRITÈRES D'ACCEPTATION DU LOT

Il n'y aucun changement par rapport à l'entente de lot initiale pour cette sous-section.



EFFORTS ET COÛTS DU LOT

Le tableau ci-dessous résume les ajustements de coûts et d'efforts à l'entente de Lot 8. Le budget de l'entente amendée est basée sur le bordereau de prix révisé.

Lot 8 - Bordereau Révisé	Efforts (en heures)			Coûts		
	Ressources SAAQ	Ressources de l'alliance	Total	Ressources SAAQ	Ressources de l'alliance	Total
Lot 8 - Entente de lot initiale	39 264	45 332	84 596	3 770 878	7 276 111	11 046 990
Ajustement à la DAP 21 (CST)	70	36	106	6 712	(13 641)	(6 929)
DAP 61 - Replanification du volet RH pour L2 (chg. de stratégie)	2 212	1 210	3 422	212 440	187 428	399 868
Lot 2 - Conception de la solution	41 546	46 578	88 124	3 990 031	7 449 898	11 439 929

Au moment de la rédaction du présent amendement, les demandes d'ajustement au projet (DAP) suivantes étaient encore en analyse :

- Devancement des efforts de l'équipe Intelligence d'affaires des lots 9 et 10 au lot 8 pour refléter la replanification du lot 8.
- Ajustement des efforts reliés au report d'activités prévues en Livraison 1 vers la livraison 2 pour l'équipe GRP (Inventaire informatique et vente aux partenaires).

Au besoin, le bordereau de prix du lot 8 sera ajusté lorsque ces DAP seront confirmées.

PARTAGE DE RISQUES

Enveloppe de partage de risques du Lot 8

L'enveloppe de partage de risque du Lot 8 passe de 1 104 699\$ à 1 143 193\$ soit 10% des coûts du bordereau révisé.

FACTURATION DES SERVICES PROFESSIONNELS

Il n'y a aucun changement par rapport à l'entente de lot initiale pour cette sous-section.

SUIVI DES TRAVAUX HORS-SITE

Il n'y a aucun changement par rapport à l'entente de lot initiale pour cette sous-section.

7. DURÉE DE L'ENTENTE

Cette section remplace la section 9 de l'entente de lot initiale.

La durée du présent amendement s'étend du 21 mars au 2 octobre 2018 (sprints 11 à 17).

Cependant, dans l'éventualité où des travaux seraient nécessaires au-delà du 2 octobre 2018 pour atteindre les objectifs du lot 8, la présente entente restera effective jusqu'à l'acceptation du lot.



8. SIGNATURE

Chaque partie autorise le présent amendement.

Pour la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Nom : Karl Malenfant

Titre : Chef de projet CASA

Signature :

Date : 24 mai 2018

Pour l'Alliance

Nom : Nabil Aboutanos

Titre : Leader adjoint à la direction

Signature :

Date : 23 - Mai' 2018

